



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Première session ordinaire

Rome, 21 janvier 2025

et

Rome, 18-21 février 2025

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 14 janvier 2025

WFP/EB.1/2025/7-B/1

Original: anglais

Questions opérationnelles — Projets approuvés par correspondance

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique pour la Sierra Leone (2020-2024) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	1^{er} janvier 2020 – 31 décembre 2024	Prolongation de 12 mois	1^{er} janvier 2020 – 31 décembre 2025
Bénéficiaires	1 191 831	(663 837)	527 994
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	117 928 364	44 257 489	162 185 853
Transferts	90 077 981	34 554 963	124 632 945
Mise en œuvre	12 581 527	3 331 018	15 912 544
Coûts d'appui directs ajustés	8 107 976	3 670 040	11 778 015
Total partiel	110 767 484	41 556 021	152 323 504
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	7 160 880	2 701 469	9 862 349

Marqueur de l'égalité hommes-femmes et de l'âge*: 3

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique pour la Sierra Leone (2020-2024) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 44 257 489 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

19 décembre 2024

Coordonnatrices responsables:

Mme M. Van der Velden
Directrice régionale
Afrique de l'Ouest
courriel: margot.vandervelden@wfp.org

Mme Y. Forsen
Directrice de pays
courriel: yvonne.forsen@wfp.org

Justification

1. La présente révision budgétaire, la cinquième en date, est proposée en vue d'harmoniser le cycle du plan stratégique de pays (PSP) pour la Sierra Leone (2020-2024) avec celui du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2025-2030). La révision doit permettre de prolonger d'un an, jusqu'au 31 décembre 2025, la période de mise en œuvre du PSP.
2. La révision budgétaire donnera au PAM les moyens de faire face avec efficacité à la forte insécurité alimentaire qui perdure dans le pays, comme l'indique l'analyse fondée sur le Cadre harmonisé la plus récente, qui date de mars 2024, où il est prévu que 1,5 million de personnes soient touchées par l'insécurité alimentaire à un niveau dit "de crise" ou pire (phase 3 ou plus), parmi lesquelles 31 249 personnes en situation d'urgence (phase 4)¹. D'autres éléments indiquant la gravité de l'insécurité alimentaire ressortent des scores de consommation alimentaire qui figurent dans un rapport du système de suivi de la sécurité alimentaire établi en février 2024², où il est précisé que 13,5 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante et 61,6 pour cent, une consommation limite.
3. Les répercussions économiques de la crise mondiale du coût de la vie et le déclin macroéconomique prolongé se sont traduits en Sierra Leone par des taux d'inflation élevés qui ont contribué à éroder les revenus et les moyens d'existence. En juin 2024, l'inflation en glissement annuel s'établissait à 31,93 pour cent, avec une hausse des prix des denrées alimentaires évaluée à 27,25 pour cent, ce qui fragilisait fortement le niveau de vie déjà faible dans le contexte de salaires stagnants. Entre juin 2023 et juin 2024, le prix moyen national du riz local a augmenté de 22,4 pour cent et celui du riz importé, de 30 pour cent. Pendant la même période, le prix du deuxième aliment de base le plus consommé – le manioc – a également augmenté de 13,8 pour cent. Il ressort d'une analyse qu'un travailleur non qualifié touchant le salaire minimum de 800 leones sierra léonais (SLL) par mois pouvait acheter seulement 33,8 kilogrammes de riz en juin 2024, contre 44 kilogrammes en juin 2023.
4. La révision budgétaire permettra aussi au bureau de pays de remanier les opérations pour tenir compte des financements supplémentaires reçus en faveur du programme de repas scolaires.

Modifications

Orientation stratégique

5. La cinquième révision budgétaire ne prévoit pas de nouvel effet direct du PSP, en revanche, elle prévoit la suppression de l'effet direct 6: "Les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès toute l'année à des services communs", car le PAM n'a pas mené d'activité au titre de cet effet direct depuis un certain temps et ne prévoit pas d'en mener au cours de la prolongation proposée.

Effets directs du plan stratégique de pays

6. La cinquième révision budgétaire rétablit la cohérence des quatre effets directs du PSP contribuant à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2, sur la base de la collaboration du PAM avec les pouvoirs publics et les partenaires de développement.

¹ Cadre harmonisé. 2024. *Résultats de l'analyse de la situation actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire aiguë au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun.*

² PAM. 2024. *Food Security Monitoring Systems Report, February 2024.*

7. **Au titre de l'effet direct 1 du PSP:** le PAM réduira ses activités d'assistance alimentaire réactive face aux chocs, étant donné que la Banque mondiale mène en Sierra Leone un vaste programme relatif à la réponse en cas de chocs, en collaboration avec le Gouvernement. Compte tenu de la vulnérabilité de la Sierra Leone face aux catastrophes naturelles et anthropiques – en particulier les inondations, les glissements de terrain et les feux incontrôlés –, le PAM fera en sorte de demeurer à même de faire face aux situations d'urgence soudaines grâce à la prestation d'une assistance en nature et à la réalisation de transferts de type monétaire dans le cadre d'interventions de secours. Le PAM apportera également une assistance alimentaire ciblée, sous la forme de versements monétaires, aux ménages touchés par une insécurité alimentaire grave dans les chefferies jugées les plus vulnérables dans l'analyse détaillée de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2020, où les données étaient analysées jusqu'au niveau des chefferies³. Lorsqu'il en existe, des données plus récentes sur la sécurité alimentaire au niveau des districts peuvent être utilisées pour éclairer les interventions face aux crises, le cas échéant. Les données employées dans ces cas-là comprendront les informations issues des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et celles fournies par les ministères concernés.
8. **Au titre de l'effet direct 2 du PSP:** depuis le début du PSP, le Gouvernement a réduit la couverture des activités de repas scolaires du PAM, qui est passée de neuf à cinq districts; dans ces cinq districts, de nouvelles écoles sont intégrées chaque année scolaire dans les programmes du PAM, avec 100 écoles supplémentaires incorporées durant la période de mise en œuvre actuelle du PSP. Le Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire supérieur a demandé au PAM de mener des activités de repas scolaires dans un plus grand nombre de districts, mais la satisfaction de cette demande est subordonnée à la disponibilité de financements. En attendant, le PAM continuera d'élargir la couverture de son initiative d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en particulier en recourant plus largement aux modalités d'achat décentralisé qui contribuent à améliorer la valeur nutritionnelle des repas scolaires, grâce aux transferts monétaires effectués en faveur des écoles qui peuvent ainsi acheter chaque jour des légumes et des tubercules frais auprès de petits agriculteurs de leurs communautés. Pour tenir compte de l'expansion du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, la modalité d'assistance fondée sur les transferts de type monétaire a été ajoutée au titre de l'activité 2 du PSP.
9. **Au titre de l'effet direct 3 du PSP:** compte tenu des projections de financement et des préoccupations concernant la pérennité des activités, le PAM privilégie les solutions ancrées localement qui sont susceptibles d'améliorer l'état nutritionnel des groupes de populations vulnérables. En conséquence, il facilite l'accès à des aliments complémentaires locaux qui soient sûrs sur le plan sanitaire, adaptés et d'un prix abordable et sensibilise les personnes chargées des soins aux pratiques optimales d'alimentation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants. Dans le cadre de la présente révision budgétaire, aucun bénéficiaire ne recevra d'aliments nutritifs spécialisés mais le nombre de personnes bénéficiant d'un appui au renforcement des capacités augmentera. L'appui au renforcement des capacités consistera à mieux équiper les groupements de femmes confectionnant les aliments complémentaires locaux (*Nyam Nyam Pap*), en leur donnant les connaissances et les moyens nécessaires au développement de leur production; et, dans le cadre d'un programme d'orientation, à permettre aux enfants exposés au risque de malnutrition de recevoir gratuitement des aliments complémentaires locaux. Le PAM rémunèrera lui-même les groupements de femmes qui fourniront lesdits produits. Par l'intermédiaire de groupes communautaires de soutien aux mères, le PAM formera tant les hommes que les femmes aux pratiques optimales d'alimentation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants. À cet effet, il dispensera des conseils sur la nutrition dans le cadre d'une action de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et encouragera les

³ PAM. 2021. *State of food security in Sierra Leone 2020: Comprehensive food security and vulnerability analysis*.

ménages à produire des aliments complémentaires locaux en suivant les recettes normalisées mises au point par la Direction de l'alimentation et de la nutrition du Ministère de la santé et de l'assainissement, avec un appui technique du PAM.

10. **Au titre de l'effet direct 4 du PSP:** le PAM cessera de fournir une assistance directe en nature ou sous la forme de versements monétaires pour appuyer le développement des actifs agricoles et s'attachera plutôt à renforcer la capacité des petits exploitants à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la faiblesse de la production. L'appui au renforcement des capacités consistera notamment en formations sur les pratiques agronomiques et les pratiques après récolte améliorées ainsi que sur la gestion financière et en fourniture de matériel, notamment des machines agricoles. En outre, les petits exploitants seront rattachés aux systèmes de regroupement établis par le PAM dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ainsi qu'à d'autres marchés.
11. L'effet direct 5 du PSP n'est pas modifié au titre de la présente révision budgétaire mais sera prolongé.

Plan stratégique de pays

12. **Gestion des risques:** le principal risque pesant sur la mise en œuvre des activités du PAM en Sierra Leone est l'instabilité politique. Les tensions sont restées vives depuis le coup d'État manqué du 26 novembre 2023, qui a fait 21 victimes et a donné lieu à des combats acharnés dans les rues de la capitale. Le risque de détournement de l'assistance, attisé par la dégradation des conditions de vie et la stagnation de l'économie, est également de plus en plus présent. La situation économique instable, en particulier la fluctuation des taux de change, peut également avoir des répercussions sur les opérations du PAM, notamment les activités de transferts de type monétaire. Dans le cadre de la présente révision budgétaire, le PAM prend des dispositions afin d'atténuer ces risques. Le bureau de pays s'emploie à mettre en place des mesures et des contrôles visant à donner des assurances, qui reposent sur des activités permanentes de suivi et d'analyse. Il a intégralement appliqué toutes les recommandations formulées à l'issue de sa dernière mission d'audit interne et établi des mécanismes de gestion des risques. De plus, il utilise le portail des partenaires de l'Organisation des Nations Unies lorsqu'il sélectionne des partenaires et il dispose d'un mécanisme communautaire de remontée de l'information appuyé par un personnel spécialisé, qui garantit le traitement et le règlement rapides des problèmes.
13. Avec le soutien de l'équipe du Siège chargée de l'assurance des données, le bureau de pays a mis en place un solide système sécurisé pour gérer les données des bénéficiaires et pour établir les listes de paiement destinées aux interventions fondées sur l'argent mobile qui seront menées en cas de situation d'urgence. Le système est doté de contrôles performants visant à donner des assurances et il contribue à réduire considérablement les risques associés à la gestion des données des bénéficiaires et à l'établissement des listes de paiement.
14. **Modalités de transfert:** les rations alimentaires n'ont pas été modifiées depuis la quatrième révision budgétaire. La présente cinquième révision budgétaire permet d'intensifier le recours aux transferts de type monétaire, en particulier dans le cadre des activités relevant de l'effet direct 2 du PSP et, parallèlement, de réduire l'assistance en nature fournie au titre de l'ensemble des effets directs du PSP. La présente révision budgétaire prévoit un accroissement des activités de renforcement des capacités au titre de l'ensemble des effets directs du PSP.

Partenariats et mobilisation de ressources

15. Le bureau de pays continue d'accorder la priorité à l'établissement de relations solides avec les donateurs tant du secteur public que du secteur privé et à l'entretien de ces relations. De nouveaux partenariats ont été mis en place avec des donateurs bilatéraux et des donateurs du secteur privé, et les possibilités de partenariat à moyen ou long terme avec le Gouvernement et des donateurs non habituels sont activement explorées.
16. Les donateurs bilatéraux actuels et le Gouvernement demeurent au cœur de la stratégie de financement du PAM, une action de mobilisation étant en cours en vue d'obtenir un accroissement de leurs contributions. Parallèlement, le bureau de pays a pris contact avec des institutions financières internationales comme la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement dans le but de débloquer des financements pluriannuels de montants élevés. Ces partenariats stratégiques sont essentiels pour promouvoir les initiatives axées sur le renforcement de la résilience et appuyer l'amélioration des moyens d'existence et la réalisation des objectifs à long terme relatifs à la sécurité alimentaire. En élargissant sa base de donateurs et en resserrant les partenariats existants, le PAM se positionne favorablement pour être mesure de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace de son PSP tel que prolongé.

Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité et modalité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
1	1 (produits alimentaires, distribution générale de vivres)	Chiffres actuels	42 764	70 037	55 765	53 591	222 157
		Augmentation/ (diminution)	(42 244)	(69 557)	(55 245)	(53 111)	(220 157)
		Chiffres révisés	520	480	520	480	2 000
	1 (transferts de type monétaire, distribution générale de vivres)	Chiffres actuels	109 659	103 986	98 211	93 772	405 628
		Augmentation/ (diminution)	(96 211)	(91 486)	(86 211)	(81 720)	(355 628)
		Chiffres révisés	13 448	12 500	12 000	12 052	50 000
	1 (traitement de la malnutrition aiguë modérée – produits alimentaires)	Chiffres actuels	30 131	0	26 436	25 387	81 954
		Augmentation/ (diminution)	(30 131)	0	(26 436)	(25 387)	(81 954)
		Chiffres révisés	0	0	0	0	0
2	2 (produits alimentaires)	Chiffres actuels	0	0	233 826	223 538	457 364
		Augmentation/ (diminution)	3 148	0	(68 588)	(63 649)	(129 089)
		Chiffres révisés	3 148	0	165 238	159 889	328 275
	2 (transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	0	0	0	0	0
		Augmentation/ (diminution)	682	0	42 924	39 623	83 229
		Chiffres révisés	682	0	42 924	39 623	83 229

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité et modalité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
	2 (renforcement des capacités)	Chiffres actuels	0	0	0	0	0
		Augmentation/ (diminution)	2 091	1 854	0	0	3 945
		Chiffres révisés	2 091	1 854	0	0	3 945
3	4 (renforcement des capacités)	Chiffres actuels	0	0	0	0	0
		Augmentation/ (diminution)	71 729	17 825	7 020	6 480	103 054
		Chiffres révisés	71 729	17 825	7 020	6 480	103 054
	4 (produits alimentaires)	Chiffres actuels	19 080	0	18 950	15 645	53 675
		Augmentation/ (diminution)	(19 080)	0	(18 950)	(15 645)	(53 675)
		Chiffres révisés	0	0	0	0	0
4	5 (produits alimentaires)	Chiffres actuels	13 949	12 876	13 949	12 876	53 650
		Augmentation/ (diminution)	(13 949)	(12 876)	(13 949)	(12 876)	(53 650)
		Chiffres révisés	0	0	0	0	0
	5 (renforcement des capacités)	Chiffres actuels	0	0	0	0	0
		Augmentation/ (diminution)	6 970	7 550	0	0	14 520
		Chiffres révisés	6 970	7 550	0	0	14 520
	5 (transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	31 486	29 064	13 494	12 456	86 500
		Augmentation/ (diminution)	(5 408)	(4 992)	(5 408)	(4 992)	(20 800)
		Chiffres révisés	6 812	6 288	6 812	6 288	26 200
Total (hors chevauchements)		Chiffres actuels	260 070	217 843	375 815	338 103	1 191 831
		Augmentation/ (diminution)	(170 349)	(154 627)	(186 220)	(152 641)	(663 837)
		Chiffres révisés	89 721	63 216	189 595	185 462	527 994

Transferts

17. La modalité de transferts de type monétaire a été ajoutée au titre de l'activité 2 en conséquence de l'expansion du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

	Effet direct 1 du PSP		Effet direct 2 du PSP		Effet direct 3 du PSP		Effet direct 4 du PSP	
	Activité 1		Activité 2		Activité 4		Activité 5	
Type de bénéficiaires	Populations touchées par une crise		Élèves des écoles primaires		Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Organisations paysannes et groupements de femmes	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	400		120				400	
Légumes secs	60		30				60	
Huile	25		10				25	
Sel	5		5				5	
Super Cereal	60				100			
Super Cereal Plus						100		
Total kcal/jour	2 195		653		381	401	1 966	
% de kcal d'origine protéique	16,1		16,2		17,2	18,1	16,0	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,58		0,033				0,58
Nombre de jours d'alimentation par an	30	60	190	190	365	365	60	60

Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	38 885	14 224 736	12 935	7 629 042	51 819	21 853 778
Légumes secs	8 596	2 914 258	3 248	1 444 767	11 844	4 359 025
Huile et matières grasses	3 099	3 073 640	1 081	1 179 904	4 180	4 253 544
Aliments composés et mélanges	6 051	5 063 994	(313)	(236 639)	5 738	4 827 355
Autres	1 292	203 425	210	49 182	1 502	252 608
Total (produits alimentaires)	57 922	25 480 054	17 161	10 066 256	75 084	35 546 310
Transferts de type monétaire		25 039 701		7 496 204		32 535 905
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	57 922	50 519 756	17 161	17 562 460	75 084	68 082 215

Ventilation des coûts

TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (*en dollars*)

	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	Effet direct 6 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	3 964 517	25 450 911	1 790 439	3 535 266	(186 170)	0	34 554 963
Mise en œuvre	418 823	2 533 870	95 093	461 516	(178 284)	0	3 331 018
Coûts d'appui directs ajustés							3 670 040
Total partiel							41 556 021
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)							2 701 469
Total							44 257 489

TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS COMPLET, APRÈS RÉVISION (*en dollars*)

	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	Effet direct 6 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	39 943 637	54 996 345	8 950 729	16 074 891	4 167 343	500 000	124 632 945
Mise en œuvre	3 232 095	6 438 894	2 234 117	2 929 613	1 030 326	47 500	15 912 544
Coûts d'appui directs ajustés	3 162 005	5 530 964	961 926	1 615 608	459 950	47 563	11 778 015
Total partiel	46 337 737	66 966 202	12 146 771	20 620 113	5 657 618	595 063	152 323 504
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	3 011 953	4 352 803	789 540	1 340 307	367 745	0	9 862 349
Total	49 349 690	71 319 006	12 936 311	21 960 420	6 025 363	595 063	162 185 853